



COMITÉ DU FINISTÈRE DE JUDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES



Siège social : Maison des Sports – 4 rue Anne Robert Jacques Turgot – 29000 QUIMPER
SIRET : 447 718 677 000 43 – **APE** : 9312Z

PROCES VERBAL DE REUNION DU COMITE **DIRECTEUR DU COMITE DU FINISTERE DE JUDO** **ET DISCIPLINES ASSOCIEES**

Date et lieu :

Le 9 juillet 2020 par visioconférence sur la plateforme TEAMS, de 20h00 à 22h00.

Comité Directeur :

Membres présents : Maël ALLEE, Magalie ROCUET, Marc JAIN, Serwan DES COGNETS, Stéphane MAUGER, Morgane DOURMAP, Béatrice RUBEAUX-GRANDIN, Didier CADO.

Membre absente excusée :

Nathalie DEROUT.

Représentants des commissions :

Membres présents :

Yannis ADAM, David BIZOUARN.

Membres absents excusés :

Damien MOSES, Miwako LE BIHAN, Laurent CARADEC.

Représentants des clubs :

Membre présent :

Myriam DEVAUX, Joël BOUCHER.

Représentants de la Ligue :

Membre présent :

Jérôme LIOT, président de la Ligue de Bretagne de judo ;
Laurent COMMANAY, responsable de l'équipe technique régionale ;
Killian COLLET, cadre technique fédéral.

Invitée :

Axelle COLLIOU (Présidente du Dojo Bro Foen)

ORDRE DU JOUR

- 1) **Point de situation CD29 : contacts aux clubs, licences, ANS et trésorerie ;**
- 2) **Campagne de rentrée : aide aux clubs dans les domaines de la communication et des initiatives dans les écoles ;**
- 3) **Demande d'aide du « Stage d'été des Abers » ;**

- 4) **Commission sportive : stages départementaux, tournoi par équipe de club Finistérien annualisé, attribution des compétitions départementales, déplacement d'une délégation minime sur un tournoi hors Bretagne ;**
- 5) **Validation du calendrier administratif : date du Comité directeur préparation AG, commission de surveillance élective département et ligue ;**
- 6) **Divers.**

Le Président, **Maël ALLEE**, ouvre la séance à 20h00 en remerciant les participants pour leur présence et excuse les absents.

1) Point de situation CD29 :

- ❖ **Contacts aux clubs :** compte tenu de la crise sanitaire, la quasi-totalité des clubs Finistériens ont été contacté par l'un des trois membres de l'équipe dédiée à cette tâche de prise de nouvelles, conseils, remontées d'informations et premières réponses aux questionnements (Equipe : Béatrice RUBEAUX-GRANDIN, Kilian COLLET et Maël ALLEE).
 - Maël ALLEE et Béatrice RUBEAUX-GRANDIN indiquent que chaque club avait une problématique différente liée à son territoire et son mode de fonctionnement, mais que globalement chaque situation était stable même si une crainte sur la rentrée de septembre persiste. Plusieurs clubs ont mis une réelle dynamique et ont fait preuve de beaucoup d'adaptabilité en relançant les cours ou en maintenant le contact avec leurs adhérents.
 - Killian Collet confirme cette dynamique et l'émulation créée entre les enseignants. Les clubs ont gardé le contact et proposé des animations à distance avec des séances vidéo, des concours photos ou des jeux. Il existe une très bonne solidarité dans le département. Il faudra que les clubs mettent toutes les chances de leurs côtés et s'appuient sur des activités tel que le Taïso. Il indique également que les clubs en difficulté peuvent contacter les cadres techniques pour être aidés dans leurs démarches.
- ❖ **Licences :**
 - Maël ALLEE a constaté une légère hausse par rapport à la saison dernière malgré la crise sanitaire, le département était sur une bonne dynamique en termes de nombre de licencié. Néanmoins il craint une importante perte de licence à la rentrée, c'est pourquoi il va falloir venir en soutien des clubs dans ce domaine.
 - Laurent COMMANAY confirme que le contexte est particulier, la tendance pour la région étant plutôt à la hausse par rapport au niveau nationale.
- ❖ **Subvention Agence Nationale du Sport (ANS) :**
 - Cette année est une année charnière, en effet la volonté de Jérôme LIOT et de la Ligue de Bretagne était d'augmenter le nombre de clubs qui présentaient un dossier de demande de subvention, afin que l'année prochaine l'enveloppe budgétaire soit plus importante pour la répartition des clubs. Globalement, les clubs du département ont joué le jeu car 7 clubs ont présenté 14 dossiers au total. Les dossiers de 6 clubs ont été retenus en première instance et la fédération a finalement validé l'ensemble des dossiers

compte tenue de la crise sanitaire, cela représente une enveloppe totale de 11716 euros à destination de ces clubs Finistériens.

- Jérôme LIOT précise que l'année dernière, 22000€ étaient à répartir sur l'ensemble de la région, cela était nettement insuffisant. Un travail important a permis de démontrer les inégalités entre les régions et les techniciens ont énormément travaillé pour aider les clubs à monter leurs dossiers. Le travail a payé car la Bretagne est passée de 22 000€ à 42000€. Jérôme LIOT espère encore une progression pour l'année prochaine.
- Laurent COMMANAY indique que 600000€ supplémentaires ont été rajoutés pour la Bretagne, mais pour tous les sports. Cela concerne les petits clubs et ceux participants à des actions sportives. Ce fond a été créé suite à la crise sanitaire liée au Covid-19 : Fonds **Territorial de solidarité ANS** avec des enveloppes spécifiques par territoire pour aider les structures associatives sportives les plus fragiles. Une communication sur cette nouvelle subvention doit arriver prochainement.

❖ Bilan financier 2019 :

- Maël ALLEE annonce que le plan de retour à l'équilibre, voté durant la réunion de comité directeur de juillet 2019, a montré son efficacité car le résultat de l'exercice 2019 est positif de 12719,06 euros. Il remercie l'ensemble du comité et des commissions pour ce travail d'équipe et affirme que désormais la place n'était plus à l'austérité mais à l'investissement raisonné en faveur du développement. Il affirme également que ce résultat est aussi dû à la poursuite de l'important travail réalisé par l'équipe précédente.
- Marc JAIN précise que malgré un produit 2019 en baisse de -14737,15 euros, la différence s'est faite dans l'importante réduction des charges 2019 : -30496,92 euros. Il indique que la principale économie provient du partenariat avec l'entreprise Transport LEON qui est en sous-traitance pour le transport du matériel de compétition. Marc JAIN souligne également l'effort réalisé dans la baisse des demandes de défraiements des élus, des frais de convivialités et d'hospitalités, des frais bancaires et d'assurances, mais également la diminution des achats de matériel.
- Jérôme LIOT félicite le comité pour ce retour à l'équilibre et le travail commun effectué, un très beau travail d'équipe.

2) Campagne de rentrée :

Maël ALLEE annonce qu'une campagne de communication est initiée par la fédération pour tenter de pallier à la perte de licenciés à la rentrée de septembre. Jérôme LIOT indique que la Ligue et les Départements vont également venir en complément de cette campagne et se rapprocher des demandes du terrain.

❖ Communication de la Fédération :

- Au niveau national, des spots de publicité TV sur France Télévision valorisés à 350000 euros seront diffusés (après le journal de 20H, en fin d'émission de santé et pendant les publicités du Tour de France cyclisme). L'objectif est de toucher les parents et notamment les mères de famille car les études prouvent qu'elles prennent majoritairement les décisions pour les inscriptions des enfants en terme de sports et loisirs. D'autres supports seront utilisés : spots

radio, insertion de publicité dans les journaux pour enfant, vidéo dans les cabinets médicaux pour un public santé, une campagne digitale (Facebook et Instragram). Tous les clubs vont également recevoir 60 affiches à destination des commerçants et lieux d'affichage public de leur commune. La fédération est actuellement en cours de création d'un « mini-site » que chaque club pourra s'approprier pour en faire son site de club.

❖ Communication de la Ligue de Bretagne :

- Jérôme LIOT précise qu'une stratégie de communication a été décidé en concertation avec les 5 OTD :
 - Le premier axe de communication sera digital avec deux cibles pour une enveloppe de 4500 € : la première cible sera les 25/45 ans avec une création de vidéo diffusée sur Facebook qui évoquera principalement le judo, jujitsu et le kendo, chanbara et les disciplines rattachées. La deuxième cible sera les 35 /65 ans pour un public dit « santé » avec également une vidéo pour mettre en avant le taïso. Ces vidéos seront libres de droit afin que les clubs puissent les utiliser sur leurs réseaux respectifs.
 - Le deuxième axe de travail avec une enveloppe de 18 500 € : l'envoi d'une oriflamme à chaque club breton, plusieurs modèles possibles et notamment pour les disciplines associées. Il a pour but de venir habiller un stand, un podium de compétition mais également de signaler l'emplacement d'une activité réalisée à l'extérieur du dojo.

❖ Communication du comité du Finistère :

- Pour venir en complément de la campagne de communication de la Fédération et de la Ligue, Maël ALLEE propose d'accompagner financièrement les clubs Finistériens dans leur campagne de communication locale. L'idée est de se rapprocher un maximum des besoins du terrain, en incitant les clubs à développer leur campagne de rentrée ou pour certains à l'initier. La volonté est d'apporter de la liberté aux clubs dans les supports choisis, du flyer à la campagne Facebook en passant par l'amélioration de son site web.
- Marc JAIN précise qu'il sera nécessaire de déterminer une enveloppe maximum par club pour fixer un budget total à ne pas dépasser. Il faudra également que chaque somme demandée par les clubs soit justifiée par une facture.
- Maël ALLEE propose un montant maximum fixé à 150 euros par club, ce qui correspondrait à un budget maximal de 9600 euros. Il illustre ce montant en indiquant qu'avec 150 euros un club peut acheter par exemple sur internet 2500 flyers A5 recto verso couleur et un roll-up de 2mx1m.
- Marc JAIN est favorable à ce budget exceptionnel compte tenu de l'annulation des compétitions départementales depuis mars 2020.

Résultat du vote : le comité directeur vote à l'unanimité la proposition.

❖ **Projet lié à l'euro de licence fédéral reversé aux OTD :**

- Maël ALLEE explique que lors du dernier CA Ligue, la répartition suivante a été voté dans l'attribution de cette somme en Bretagne :

	%	Nombre de licenciés	Répartition
Ligue	20%	25045	5 009,00 €
CD 22	80%	3811	3 048,80 €
CD 29		6630	5 304,00 €
CD 35		9177	7 341,60 €
CD 56		5427	4 341,60 €
			25 045 €

- Chaque OTD étant libre de l'utilisation de cette somme, Maël ALLEE propose qu'il serve au développement du nombre de licenciés dans les clubs et plus particulièrement le public enfant. Joël BOUCHER exprime le fait que le développement vers les cours à destination des entreprises est également porteur avec la recherche du bien être des salariés. Maël ALLEE est d'accord avec lui mais il propose de cibler une catégorie de développement par saison afin d'être plus efficace. Jérôme LIOT précise que cette nouvelle aide au développement provenant de la fédération est amenée à perdurer.
- Maël ALLEE propose d'accompagner les clubs financièrement sous la forme d'un appel à projet. L'idée étant d'inciter les clubs à réaliser des initiations dans les écoles, pour les clubs le faisant déjà ils pourront solliciter une école supplémentaire et pour les autres d'initier cet axe de développement efficace. La volonté est également de lutter contre la précarisation de l'emploi des enseignants, en effet pour qu'un club puisse bénéficier de l'enveloppe il devra justifier du versement de salaire de ces heures complémentaires à son enseignant. A terme le club devra négocier le paiement de ces initiations par l'école ou l'APE, mais lors d'un démarchage il est toujours plus attractif de débiter par la proposition d'une initiation gratuite (aidée financièrement par le comité).
- David BIZOUARN indique qu'il ne faudrait pas des cycles trop longs, 6 semaines dans les écoles seraient suffisantes, il pense que c'est une très bonne initiative.
- Laurent COMMANAY a pris connaissance qu'une convention devait être signée entre l'éducation nationale et la FFJDA pour 5 ans, le judo étant une discipline avec des valeurs.
- Killian COLLET explique que la demande de projet pédagogique est désormais plus facile à effectuer et qu'il ne faut pas hésiter à demander de l'aide pour cette création.
- Marc JAIN propose de ne pas dépasser l'enveloppe globale de 5304 euros et d'attendre le retour des appels à projet pour arbitrer le versement des enveloppes aux clubs demandeurs.
- **Résultat du vote : le comité directeur vote à l'unanimité la proposition.**

3) Demande d'aide du « Stage d'été des Abers » :

- Magalie ROCUET annonce que l'équipe d'organisation du « 22ème Stage d'été des Abers » composée de Jérôme CAILLIAU, François BRELIVET, Julien GUERREY, Caroline CALVEZ LE BIHAN et Emmanuel CALVEZ a sollicité dans un courrier adressé au comité départemental l'aide suivante : la mise à disposition et le transport de 3 palettes de tapis de judo (120 plaques) pour la durée de leur stage du 23 au 27 août 2020 à la Récré des trois curées de Milizac.
- Joël BOUCHER s'interroge sur l'attribution d'une aide départementale au bénéficiaire d'un stage privé payant.
- Marc JAIN explique qu'il n'y voit pas d'inconvénient car le coût de ce transport de matériel entrerait dans l'enveloppe de partenariat avec les Transport LEON. Il émet également l'idée de leur soumettre une contrepartie qui viserait à réaliser une action de développement en proposant des initiations de judo au public du parc d'attraction accueillant le stage.
- Béatrice RUBEAUX-GRANDIN ajoute le fait que dans le contexte de crise sanitaire une telle aide serait un bon coup de pouce à ce stage qui arrive dans une période compliquée.
- Maël ALLEE pense que c'est une initiative, certes privée, mais que ce stage contribue au développement du judo Finistérien. En effet les stages d'été ouverts à tous sont de plus en plus rares dans le département et qu'il serait contre-productif de ne pas les soutenir. Il trouve également que l'idée de la contrepartie est bonne.
- Jérôme nous fait remarquer que le stage est labélisé par la Ligue de Bretagne et qu'il respecte les règles en termes d'autorisation d'Accueil Collectif de Mineurs.
- **Résultat du vote : le comité directeur vote à l'unanimité l'aide avec contrepartie.**

4) Commission sportive :

❖ Stages départementaux :

- Béatrice RUBEAUX-GRANDIN indique qu'une réflexion de la commission sportive autour des stages bi-départementaux avaient mis en avant la difficulté de remplir ces stages depuis deux saisons. La hausse du tarif ne peut pas être considérée comme principale raison car les départements avec un tarif moindre subissent la même difficulté de remplissage. Les facteurs pouvant être retenus sont la distance de Ploërmel avec les clubs du nord Finistère et le niveau de difficulté du stage qui peut rebuter les moins compétiteurs. La proposition est donc d'organiser des stages dans le Finistère avec un niveau de difficulté moindre tout en renforçant la cohésion des jeunes au sein du département. La commission n'est pas fermée à l'idée de voir organiser des stages « élites » sur sélection en collaboration avec la Ligue et les autres départements.
- **Résultat du vote : le comité directeur vote à l'unanimité la proposition.**

❖ Tournoi par équipe des clubs Finistériens annualisé :

- Béatrice RUBEAUX-GRANDIN présente un projet de tournoi par des clubs Finistériens qui débiterait dès la saison 2020-2021 à destination des juniors-senior. L'idée est de se rapprocher du modèle des sports d'équipes en organisant un championnat départemental annuel qui ferait se rencontrer l'ensemble des équipes de clubs à différentes dates de la saison au sein des dojos et non plus seulement sur une journée dans un gymnase. L'intérêt principal de cette action est de faire retrouver le goût de la pratique loisir et amicale aux junior-senior ayant quitté le cursus de compétition classique, soit 90% de ces catégories d'âge dans nos clubs. Le modèle est en cours de finalisation mais la première partie de saison servirait à la constitution et à la reprise de l'entraînement des équipes, la deuxième partie aux phases de brassages qualificatifs et enfin la troisième partie à un tableau final avec du public.
- Didier CADO s'inquiète sur le tirage au sort avec des déplacements du nord au sud ainsi que les risques pour les ceintures de couleurs de rencontrer des ceintures noires de niveau supérieur et qu'ils prennent finalement la décision de ne pas se déplacer par crainte de blessure.
- David BIZOUARN propose de pallier à la différence de niveau en effectuant un début de la rencontre en Ne Waza pour travailler en toute sécurité.
- Jérôme LIOT nous fait remarquer l'importance de responsabiliser les clubs. Il faut qu'il puisse proposer des ceintures de couleurs au sein des équipes et faire confiance aux dirigeants et enseignants pour veiller au bon déroulement des rencontres en bonne intelligence.
- Kilian COLLET indique qu'il faut trouver un système qui permette d'éviter un championnat élitiste car c'est justement l'état d'esprit inverse qui est recherché. Un modèle similaire avait été réalisé à l'échelle d'alliance de club au Kawatokan (35) et avait montré d'excellents résultats de cohésion et de convivialité.
- Maël ALLEE explique qu'il est essentiel de proposer ce genre de nouveau modèle de compétition afin de stopper l'hémorragie que subissent les clubs au niveau des juniors-seniors. Il voit plusieurs intérêts à cette action :
 - Ramener le goût de la compétition aux juniors-senior par la constitution d'une équipe loisir, la pression de la défaite ne repose plus sur l'individualité mais sur l'équipe.
 - Constituer des équipes mixtes femme-homme juin pour continuer de ramener le public féminin à la pratique.
 - Intégrer un arbitre et un commissaire sportif à cette équipe pour recréer l'envie de faire partie de ce corps arbitral essentiel à la compétition.
 - Réduire le temps de compétition à 1h30-2h maximum car la journée complète avec repêchage ne correspond pas à une pratique loisir d'un adulte ayant une famille et une activité professionnelle. Ce modèle est également plus accessible pour un public de néophyte, les familles, les partenaires et collectivités. Ce temps de compétition

peut venir se greffer à un entraînement de club pour ne pas surcharger les calendriers déjà bien remplis des enseignants.

- Utiliser les dojos des clubs pour réduire la charge de travail humaine de montage d'une compétition dans un gymnase. A terme les clubs auront un argument supplémentaire pour faire améliorer les installations de leur dojo car désormais il accueillera plus régulièrement les équipes des communes alentours.
 - Donner l'opportunité aux clubs n'organisant pas de grande compétition départementale ou régional d'aller démarcher des partenaires privées car ils auront désormais une surface de publicité à vendre avec un public local. Cela donne davantage de sens pour un petit commerçant ou artisan plutôt que d'avoir sa marque sur le judogi d'un athlète combattant à Ceyrat ou Villebon-sur-Yvette.
 - Offrir de la liberté aux clubs dans leur organisation des rencontres, renouer avec des échanges et de la convivialité entre les clubs au sein du département.
- Béatrice RUBEAUX-GRANDIN nous explique que la difficulté subsiste pour des petits clubs n'ayant pas de junior-senior. Maël ALLEE explique qu'il s'agit justement d'un modèle qui permettra à ces clubs de proposer une activité et un objectif pouvant correspondre à des adultes débutants hésitant lors de l'adhésion.

➤ **Résultat du vote : le comité directeur vote à l'unanimité la proposition.**

❖ Attribution des compétitions départementales :

- Béatrice RUBEAUX-GRANDIN présente le calendrier départemental en n'annonçant pas de changement majeur par rapport à la saison dernière, elle propose qu'un appel à candidature soit envoyé aux clubs et que ceux n'ayant pas pu faire leur compétition de la saison dernière suite aux annulations soient prioritaires.

➤ **Résultat du vote : le comité directeur vote à l'unanimité la proposition.**

❖ Déplacement d'une délégation minime sur un tournoi hors Bretagne :

- Sur recommandation de l'Equipe Technique Régionale (ETR), la commission sportive a la volonté d'envoyer une équipe sur un tournoi hors-Bretagne, la date et le lieu sont à étudier. Le comité directeur votera lorsqu'une proposition sera finalisée.

5) Validation du calendrier administratif :

❖ Date du comité directeur préparation AG :

- Maël ALLEE annonce qu'une réunion de préparation de l'AG départementale se tiendra en présentiel, en sachant qu'en amont il faudra procéder aux votes des différents rapports (Moral, activité, financier et commissions).

❖ Commission de surveillance élective département et ligue :

- Le comité est à la recherche de bonne volonté pour intégrer les équipes de contrôle des opérations électorales départementales et régionales.

6) Divers :

❖ Election du conseil d'administration de la Fédération 2020-2024 :

- Joël BOUCHER demande l'autorisation d'ouvrir ce point qui n'était pas prévu à l'ordre du jour. Maël ALLEE accepte en indiquant que la parole est libre et sereine au sein de cette réunion. Joël BOUCHER le remercie et demande un compte rendu de la rencontre entre le comité directeur du comité, Myriam DEVAUX (déléguée national) et le candidat de l'opposition Stéphane NOMIS accompagné de David INQUEL et Anthony LE DANIEL.
- Maël ALLEE raconte que la rencontre s'est bien déroulée, la volonté de Stéphane NOMIS était de se présenter et de nous expliquer l'état d'esprit de son projet qui est en cours de réalisation et qui évoluera en fonction des remontées du terrain. Il leur a donc demandé les points positifs et négatifs que le comité départemental a analysé dans son quotidien. Ils ont ensuite débattu sur l'orientation des axes d'améliorations à proposer pour l'avenir (Baisse du coût de la licence pour certaines activités, réorganisation du système de compétition départemental à national, etc.). Stéphane NOMIS leur a ensuite fait part de son analyse au niveau national, il dénonce le manque d'organisation professionnelle de la fédération et notamment en termes de gestion financière et de communication. Son parcours en tant que judoka athlète de haut niveau, ancien président de club et actuellement chef d'entreprise en réussite, lui permet selon lui d'affirmer qu'il a la méthode pour améliorer le judo Français.
- Joël BOUCHER pense qu'il est difficile de faire le parallèle entre la direction d'une entreprise et la responsabilité de président de Fédération, selon lui le monde du judo Français est totalement différent et que la gestion actuelle avec l'équipe de Jean-Luc ROUGE lui convient.
- Didier CADO intervient en s'étonnant que Joël BOUCHER parle en son nom propre alors qu'il est censé représenter l'ensemble des clubs Finistériens en tant que délégué national et délégué des clubs.
- Joël BOUCHER lui répond en précisant que ce sont les départements qui votent et qu'il tiendra compte de l'avis des clubs.
- Myriam DEVAUX donne également son impression sans prendre parti, elle indique qu'à l'heure actuelle il n'y a qu'un seul candidat officiel et que les programmes ne sont toujours pas diffusés.
- Jérôme LIOT nous fait remarquer que les élections ne sont que dans trois mois et qu'il faudra étudier les programmes en temps voulu.
- Plusieurs membres du comité directeur proposent de réaliser un sondage auprès des clubs Finistériens pour se rapprocher au maximum des souhaits du terrain.
- Maël ALLEE conclut ce point en disant que l'idée du sondage est intéressante et qu'il va la mettre à l'étude. Il met en garde néanmoins qu'avec le mode

d'élection actuel ce sondage ne pourra être qu'à visée consultative donc chaque votant (Président de comité et les deux délégués des clubs) reste libre de voter pour le candidat de son choix personnel. Par cela, Maël ALLEE constate un système de vote fédéral non représentatif de la volonté des clubs et s'engage à proposer aux instances fédérales un nouveau système de vote qui prendrait en compte directement le vote des clubs.

❖ Stage National de Rentrée (SNR) :

- Jérôme LIOT annonce que le SNR est annulé en raison de la crise sanitaire, il propose d'effectuer une réunion d'information avant Noël et une remise de récompense de type Trophée Breton à Mur de Bretagne mais rien n'est encore définitif.
- Laurent COMMANAY annonce qu'un SNR départemental est à l'étude.

❖ Kendo et disciplines rattachées :

- Yanis ADAM tient à indiquer qu'il est très satisfait de la dynamique du comité vis-à-vis de sa commission et remercie l'ensemble de l'équipe pour avoir été sollicité pendant la période du confinement.

L'ensemble des points de l'ordre du jour ayant été abordé, Maël Allée remercie les participants et clôture la réunion à 22h47.

Maël ALLEE,
Président,

Magalie ROCUET,
Secrétaire Générale,



Maël ALLEE

